

Charte qualité de l'accueil individuel dans la Manche



Le réseau
Petite enfance
de la Manche



1. J'ACCUEILLE TOUS LES ENFANTS ET TOUTES LES FAMILLES SANS FAIRE DE DIFFÉRENCE



2. JE DONNE LE TEMPS À L'ENFANT ET JE RESPECTE SON RYTHME



3. JE PARTAGE AVEC LES FAMILLES DES VALEURS ET JE SUIS À LEUR ÉCOUTE POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE RELATION DE CONFIANCE



4. JE SUIS DISPONIBLE ET J'ENCOURAGE L'ENFANT DANS SES EXPLORATIONS ET SES APPRENTISSAGES

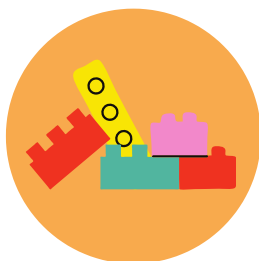
5. J'ACCOMPAGNE L'ÉVEIL DE L'ENFANT À TRAVERS DES PROPOSITIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES



6. JE PROFITE DE CHAQUE SORTIE POUR ÉVEILLER L'ENFANT À LA NATURE.

7. JE VALORISE L'ENFANT POUR SES QUALITÉS PERSONNELLES, EN DEHORS DE TOUT STÉRÉOTYPE

8. J'ADAPTE MON LIEU DE VIE POUR PERMETTRE L'ÉVEIL DE L'ENFANT ET SA SÉCURITÉ



9. J'AI BESOIN DE TEMPS POUR M'INFORMER, ÉCHANGER ET PRENDRE SOIN DE MOI AFIN D'ÊTRE ACCUEILLANT POUR L'ENFANT



10. JE ME FORME POUR ÊTRE EN RÉFLEXION CONTINUE SUR MES PRATIQUES

Cette charte a été écrite par des assistants maternels, avec l'aide de Pierre Moisset, sociologue. Elle s'est construite en reflet au cadre national pour l'accueil du jeune enfant, constitué de 10 grands principes. Les assistants maternels les ont transposés à leur pratique et posture professionnelle quotidienne.